

nier n'oubliera ce qu'il a vu ce jour-là : cette foule recueillie, tête découverte et s'agenouillant sous la bénédiction du représentant du Souverain Pontife ; ce cortège tout éclatant des soieries, des ors et des pierres précieuses, sous un soleil radieux, au son des cloches et au chant des psaumes . . .

L'office pontifical a été célébré par S. G. Monseigneur l'Archevêque. Le chœur des écoliers, avec l'aide de plusieurs artistes de la ville, rendit avec beaucoup de goût une messe de ton bien religieux. Après l'évangile, S. G. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, prononça le sermon de circonstance en langue française. Nos lecteurs ont pu lire, sur les journaux de lundi, ce beau discours, dont un passage a été particulièrement remarqué : celui où l'orateur rappela avec tant de délicatesse et de tact nos belles fêtes de 1908. Après la messe, S. G. Mgr Gauthier, archevêque de Kingston, fit le sermon de langue anglaise qui, dans un autre genre, avait aussi de sérieuses qualités, ainsi qu'en a pu en juger par le texte lui-même qu'ont publié également nos journaux.

S. Exc. Mgr le Délégué présida, après la messe, aux cérémonies de l'ouverture formelle du Concile, et les termina—après la lecture publique du télégramme reçu du Saint-Père—par la bénédiction pontificale, avec indulgence plénière.

Les messieurs du Séminaire donnèrent ensuite le diner à tous les membres du Concile, dans leur spacieux réfectoire.

— Dans la soirée, S. G. Mgr l'archevêque de Kingston célébra les vêpres pontificales. Cet office fut très solennel. Le chant des psaumes en plain-chant harmonisé, les illuminations électriques brillant avec encore plus d'éclat, l'assistance si nombreuse des membres du Concile et des fidèles : tout cela donna un éclat particulier à cet office du soir.

Lundi, 20 septembre, a commencé le travail particulier des sept commissions du Concile.

— Dans la soirée, de 8 à 10 heures, à l'hôtel de ville, les autorités municipales ont offert une réception civique aux révérendissimes Pères du Concile.

Citons d'abord, comme pièce mémorable de la littérature conciliaire, l'avis officiel qui fut à cette occasion publié par les journaux :